

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 313 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES PLACÉS HORS CADRES

n° 313

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
13 mars 1947

Numéro JO  
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro  
30 mars 1947

### TEXTE INTÉGRAL

Un pécule de trois mille sept cent cinquante francs (3.750 francs) est accordé au nommé Mohamed Ibrahim, ex-milicien, matricule 164, ayant accompli 15 ans de service.